



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 6 juillet 2015**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 6 juillet 2015 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme HUGO TRANZER, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. DESCAMPS, Mme GOMBERT.

A été élue secrétaire : Mme HUGO TRANZER.

Approbation du compte rendu municipal du 1^{er} juin 2015.

Monsieur le Maire retire le point de la décision modificatrice de crédit de l'ordre du jour et le reporte au mois de septembre 2015.

I- RETRAIT DE LA COMMUNE DE BERVILLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU SAUSSERON.

Monsieur le Maire expose que par délibération du 26 mars 2015, le Conseil Municipal de la commune de Berville a demandé son retrait de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron pour intégrer la Communauté de Communes du Vexin Centre.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le retrait de la commune de Berville de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron.

II- CONCESSIONS FUNERAIRES.

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été prise en novembre 2000 pour l'encaissement des produits des concessions funéraires sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale. L'entretien et les travaux du cimetière étant imputés sur le budget de la ville, Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal l'encaissement des produits sur le budget de la ville.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide l'encaissement des produits des concessions funéraires sur le budget de la ville.

III- CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE 2015/2016.

Monsieur le Maire rappelle les diverses catégories de titre de transport scolaire pour l'année 2015/2016, à savoir le transport au collège d'Auvers-sur-Oise, au lycée Pissaro de Pontoise ou tout autre établissement secondaire du secteur scolaire de Pontoise (ligne régulière) : **carte Optile** et le transport pour tout autre établissement du secondaire, hors secteur scolaire : **carte Imagine'r**.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de reconduire cette aide accordée aux familles,

Décide pour l'année 2015/2016 et pour les étudiants habitant Hérouville :

- Une participation de 45 euros pour le collège d'Auvers-sur-Oise,
- Une participation de 45 euros pour la carte Optile (Pontoise) et ce jusqu'à 18 ans,
- Une participation de 110 euros pour les cartes Imagine'r, et ce jusqu'à 26 ans.

IV- SIARP.

Le délégué au Siarp fait le point sur l'enquête publique, concernant la mise à jour des zonages d'Hérouville pour l'élaboration du PLU, au sujet de laquelle s'est tenue une réunion au Siarp il y a 2 semaines. Nous attendons le rapport du commissaire enquêteur.

V- COMMUNAUTE DE COMMUNES : Petite enfance et répartition des coûts.

Petite enfance :

La DSP a été déposé pour la crèche d'Auvers-sur-Oise et d'Ennery.

La crèche d'Auvers-sur-Oise ouvrira ses portes en janvier 2016.

Répartition des coûts :

Monsieur le Maire rappelle que la répartition des coûts dans la CCVS se fait au prorata du nombre d'habitants et non en fonction du niveau d'utilisation des services.

VI- NOTAIRE.

Rencontre avec Maître Boeffard au mois de juin 2015 pour faire un point sur les dossiers en cours.

La signature concernant la cession de parcelles pour le chemin agricole est prévue pour le 16 juillet 2015.

VI- QUESTIONS DIVERSES.

▣ **Syndicat des eaux :** Un appel d'offres a été lancé pour des travaux de rebouchage du forage de la Croix Saint Jacques à Hérouville et des aménagements d'un forage existant à Livilliers. 3 offres ont été reçues, la société SADE a été retenue. Les travaux devraient commencer en novembre 2015.

Rapport Intégrale Environnement sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur le syndicat des eaux Ennery-Hérouville-Livilliers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide d'adopter le rapport annuel 2014 par Intégrale Environnement.

□ **Rentrée scolaire** : Les effectifs à la rentrée sont de 150 élèves :

□ **Hérouville** : PS- 15/ MS- 19/ GS- 18

□ **Livilliers** : 2 doubles niveaux : CP- 14 et CE1- 9/ CE1- 8 et CE2 17

□ **Génicourt** : 2 doubles niveaux : CE2- 8 et CM2- 19/ CM1- 23

Le nombre d'élèves dans chaque classe a été réparti de façon équitable.

Les TAP sont reconduits cette année, le montant sera de 65 euros à l'année.

Le prix des repas à taux plein sera de 4,30 € contre 4,20 € l'an passé.

L'étude seule augmente de 1.20 € et l'étude + garderie de 1 €.

□ **Journée du patrimoine** : Week-end du 19 et 20 septembre 2015.

Ouverture de l'église où se déroulera une exposition de Julian Tauland.

En mairie, d'autres expositions d'artistes : Pierre Cloarec, Christiane Grenier, Georges Falempin, Jacques Dauphin et Jean-Claude Briand.

□ **Site internet** : Ce site a été créé et en maintenance par l'union des Maires. Sa maintenance sera dorénavant assurée par 4 membres du Conseil Municipal.

□ **Publication livre Hérouville** : Le livre de Roger Descamps édité à 100 exemplaires sera disponible dès jeudi 9 juillet 2015 sur le site de l'association de sauvegarde de l'église et en mairie au prix de 18,50 €. Les bénéfices de ces ventes seront entièrement reversés à l'association de sauvegarde de l'église.

□ **Urbanisme** : La DDT se désengage complètement et l'urbanisme sera géré par la Communauté de Communes par le service urbanisme d'Ennery.

□ **PLU** : Réunion mercredi 15 juillet 2015 à 9h00 en mairie avec la société Atopia.

□ **Smirtom** : Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24/06/2015.

□ **PCS** : Un plan communal de sauvegarde doit être établi pour la commune.

□ **Parcours santé** : Deux jeunes du village ont présenté un projet d'aménagement pour le stade avec des équipements sportifs. Ce projet est actuellement étudié.

□ **Château** : Le samedi au château a permis d'effectuer un gros nettoyage. Il y avait environ 45 personnes. Les propriétaires étaient ravis.

Pas de conseil municipal au mois d'août, le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 7 septembre 2015.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures.

Le Maire,
Edo BAERT

